

# LES PENSIONNATS INDIENS AU CANADA



« Lorsque l'école est dans une réserve, l'enfant vit avec ses parents, qui sont des sauvages; il est entouré de sauvages et bien qu'il puisse apprendre à lire et à écrire, ses habitudes, son développement et sa façon de penser sont indiens. Il est simplement un sauvage qui peut lire et écrire. On m'a fortement recommandé, en tant que chef de ce département, que les enfants indiens devraient être retirés le plus rapidement possible de l'influence parentale, et la seule façon de le faire serait de les envoyer dans des écoles industrielles centrales de formation où ils acquerront les habitudes et modes de pensée des hommes blancs. »

— Le premier ministre Sir John A. Macdonald, rapport officiel des débats de la Chambre des Communes du Dominion du Canada, 9 mai 1883, 1107-1108

## INTRODUCTION : LES PENSIONNATS INDIENS

Les pensionnats indiens étaient des écoles religieuses financées par le gouvernement et établies dans le but d'assimiler les enfants autochtones dans la société euro-canadienne. Des gouvernements successifs ont utilisé des lois afin de priver les peuples autochtones de leurs droits fondamentaux et de leurs droits légaux, de leur dignité et de leur intégrité afin d'avoir le contrôle sur les gens, leurs terres et leurs ressources et droits naturels. La *Loi sur les Indiens*, introduite en 1876, a donné au gouvernement canadien le droit de contrôler presque tous les aspects de la vie des peuples autochtones. La Loi forçait les enfants à fréquenter les pensionnats indiens, la majorité d'entre eux créés à partir de 1880.

À l'origine, les pensionnats indiens ont été créés par les églises chrétiennes et le gouvernement canadien. Le but de ces écoles était de « civiliser » les peuples autochtones en les forçant à se convertir au christianisme et à les intégrer à la société canadienne dans un processus d'assimilation culturelle, sociale, pédagogique, économique et politique.

Les pensionnats indiens étaient sous-financés et surpeuplés; c'était des lieux de malnutrition, de négligence, d'abus physique, émotionnel et sexuel, et souvent d'isolement de contact humain normal et d'éducation. Les élèves étaient retirés de leurs communautés et de leurs maisons et enlevés à leurs parents par la force; il leur était souvent interdit de parler leur propre langue autochtone ou de s'adonner au chant ou à la danse traditionnels. Cependant, l'expérience des survivants a varié énormément d'une école à l'autre.

Les pensionnats indiens ont causé des dommages incommensurables, détruisant des vies, dérangeant des communautés en santé et causant des problèmes à long terme.

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction : Les pensionnats indiens	2
L'héritage des pensionnats indiens	4
Ligne du temps	5
Pertinence Historique: Activité de la ligne du temps	8
Analyse de photographies historiques	9
Comprendre les pensionnats indiens	9
La Tradition orale	10
Comprendre le terme « génocide culturel »	10
Une ligne du temps de la réconciliation	10
Qu'est-il arrivé aux pensionnats indiens?	11
Dimensions éthiques : créer une exposition muséale	12

L'héritage des écoles a été d'aliéner des générations de peuples autochtones de leurs croyances, traditions et modes de vie. Les dommages infligés par ces écoles ont créé des traumas intergénérationnels qui continuent à affecter les peuples autochtones à travers le Canada aujourd'hui.

On estime que 6 000 enfants sont morts dans le système des pensionnats indiens, et beaucoup d'autres sont toujours portés disparus. Souvent, les responsables refusaient de renvoyer les corps des enfants morts à leurs parents, soi-disant parce que le coût était trop élevé. Plusieurs enfants ont été enterrés dans des tombes avec plusieurs corps. Selon la Commission de vérité et réconciliation du Canada, approximativement 150 000 enfants des Premières Nations, Inuits et Métis ont fréquenté les pensionnats indiens.

Ce Guide veut augmenter la sensibilisation envers ce chapitre de l'histoire canadienne et accroître la compréhension de la place importante que l'éducation occupe dans le processus de réconciliation. Comme le remarque le sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, les « écoles doivent enseigner l'histoire d'une façon qui nourrit le respect mutuel, l'empathie et l'engagement. Toute la jeunesse et les enfants canadiens méritent d'apprendre une histoire honnête du Canada, incluant ce qui s'est produit dans les pensionnats indiens, et d'apprécier la riche histoire et les connaissances des peuples autochtones qui continuent à faire une si grande contribution au Canada, incluant le nom même du pays et notre identité collective en tant que nation. Pour les Canadiens issus de toutes les branches de la société, la réconciliation offre une nouvelle façon de vivre ensemble. » — *Honorer la vérité, réconcilier pour le futur*, Sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, p. 21

Les peuples des Premières Nations du Canada étaient d'abord appelés les « Indiens » par les colons européens. Nous n'utilisons plus ce terme pour décrire les Premières Nations, bien qu'il soit encore utilisé dans des définitions légales. L'expression « pensionnat indien » est utilisée par la Commission de vérité et réconciliation du Canada et par l'Association des Premières Nations afin de faire référence aux écoles résidentielles, et nous avons suivi leurs directives. Le terme « autochtone » est un terme générique qui englobe tous les peuples des Premières Nations, inscrits ou non-inscrits, les Métis et les Inuits.



Des élèves du pensionnat indien au cimetière Fort George, 3 novembre 1946 (domaine public/polycopié/Commission de vérité et réconciliation).



« Il existe tout un monde de différence entre être un Indien et être un Anishinabe. Un Indien est une création de l'imagination européenne et nous est accolé légalement par le gouvernement fédéral. Il n'y avait pas d'Indiens sur notre territoire avant l'arrivée des Européens. En effet, il n'y a d'Indiens, au sens contemporain du terme, que si le gouvernement fédéral est autorisé à prendre contrôle des identités autochtones. »

— John Borrows, *Constitution autochtone du Canada*, p. 415

Des élèves au pensionnat indien Morley – orphelinat McDougall, Morley, Alberta, v. 1885 (Collection David Ewens/Bibliothèque et Archives Canada/PA-182270).



## MOTS CLÉS ET DÉFINITIONS

**Survivants intergénérationnels** : renvoie aux individus qui ont été affectés par le dysfonctionnement intergénérationnel créé par l'expérience de la fréquentation des pensionnats indiens, incluant ceux qui ont été abusés par les survivants ou les victimes des survivants et, de façon plus générale, ceux qui habitent dans des communautés dysfonctionnelles enracinées dans le déchirement des familles et de la communauté causé par des générations d'enfants qui ont été séparés de leurs familles. Au début des années 1990, on estimait à approximativement 287 350 le nombre de survivants intergénérationnels vivant au Canada, aussi bien dans les réserves qu'à l'extérieur.

Tiré de [http://lesenfantsdevenus.ca/fr/watc\\_blackboard/intergenerational-survivors](http://lesenfantsdevenus.ca/fr/watc_blackboard/intergenerational-survivors)

Plus d'activités et de ressources pédagogiques sont disponibles sur le site de *L'Encyclopédie canadienne*. Nous espérons que ce guide vous aidera à enseigner ce sujet important de l'histoire canadienne.

## L'HÉRITAGE DES PENSIONNATS INDIENS

L'héritage des pensionnats indiens demeure un sujet controversé dans l'histoire canadienne. Vous effectuerez un peu de recherche afin de mieux comprendre les intentions et les motivations de ces pensionnats. En travaillant en groupes, effectuez une recherche sur l'une des questions suivantes. Utilisez les ressources nommées ci-dessous afin de commencer votre recherche.

- Quels étaient les buts des pensionnats indiens? Comment les pensionnats indiens semblaient-ils atteindre ces buts? La fréquentation des pensionnats indiens était-elle obligatoire? Comment cela était-il mis en pratique?
- Décrivez la vie dans les pensionnats indiens. Considérez les circonstances et les politiques. Comment les élèves des pensionnats indiens étaient-ils affectés par la négligence, l'abus et le manque d'affection?
- Les responsables étaient-ils au courant des problèmes comme la faim et la surpopulation des pensionnats indiens? Comment les enseignants et les directeurs réagissaient-ils à ces problèmes?
- Comment les relations des survivants avec leurs familles et leurs communautés ont-elles changé à la suite de la fréquentation des pensionnats indiens? Comment les politiques qui ont traumatisé les élèves ont-elles affecté les générations suivantes?

Partagez vos découvertes avec la classe et discutez de ce que vous avez appris grâce à votre recherche.

Centre national pour la vérité et réconciliation : [nctr.ca/fr](http://nctr.ca/fr)

Rapports de la Commission de vérité et réconciliation : [nctr.ca/fr/reports.php](http://nctr.ca/fr/reports.php)

Commission de vérité et réconciliation : [encyclopediecanadienne.ca/fr/article/commission-de-verite-et-reconciliation-du-canada](http://encyclopediecanadienne.ca/fr/article/commission-de-verite-et-reconciliation-du-canada)

Pensionnats indiens : [encyclopediecanadienne.ca/fr/article/pensionnats](http://encyclopediecanadienne.ca/fr/article/pensionnats)

Convention de règlement relative aux pensionnats indiens : [encyclopediecanadienne.ca/fr/article/convention-de-reglement-relative-aux-pensionnats-indiens](http://encyclopediecanadienne.ca/fr/article/convention-de-reglement-relative-aux-pensionnats-indiens)

## CONTEXTE HISTORIQUE

Les activités incluses dans ce Guide ont été développées dans l'optique des concepts du *Projet de la pensée historique* du Pr Peter Seixas, incluant un examen de la *dimension éthique*. Les élèves et les historiens doivent souvent émettre un jugement lorsqu'ils étudient l'histoire, mais il reste important d'examiner le contexte historique. Cela implique de considérer ce qu'étaient les attitudes et la société dans le passé. Lorsqu'ils essaient de comprendre les motivations ou les croyances des peuples, les historiens et les élèves en histoire doivent à la fois prendre en compte cette connaissance des croyances du passé et travailler de façon à éviter d'excuser leurs actions comme simple effet du contexte historique.

Des élèves pratiquant la calligraphie, Red Deer Industrial Institute, v. 1914 (Archives des Églises unies du Canada / #93.049P/850).



▲ Pensionnat indien Shingwauk, Sault-Sainte-Marie, Ontario, mai 1966 (Archives de l'Ontario/ I0012275/ Fonds Mildred Young Hubbard/ F4369-1-0-7RG 1-653).

## LIGNE DU TEMPS DES PENSIONNATS INDIENS

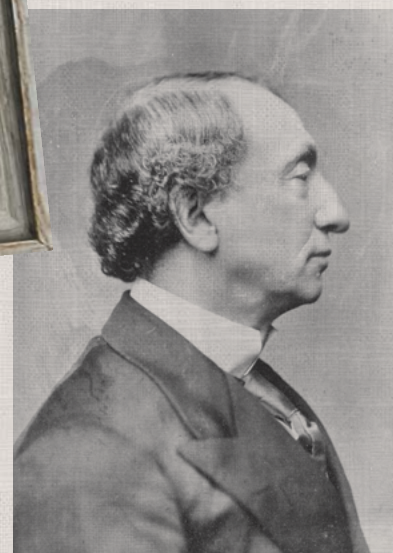
1800

▲ Institut Mohawk, Brantford, Ontario, v. 1884 (Bibliothèque et Archives Canada/PA-051882).

1857

L'Acte pour encourager la civilisation graduelle des tribus sauvages en cette Province requiert que les hommes autochtones et métis de 21 ans et plus sachent lire, écrire et parler le français ou l'anglais et qu'ils choisissent un nom de famille approuvé par le gouvernement. La loi accorde 50 acres de terrain à tout homme autochtone « suffisamment avancé » et en retour enlève à cet individu toute affiliation tribale ou droits de traités.

◀ Le premier premier ministre du Canada, Sir John A. Macdonald (W.J. Moore / Bibliothèque et Archives Canada / C-021595).



1883

Sir John A. Macdonald autorise la création de pensionnats indiens dans l'Ouest en se basant sur les recommandations du rapport Davin de 1879.

1896

45 pensionnats indiens existent à travers le pays. Chaque pensionnat reçoit une allocation par enfant, ce qui mène au surpeuplement et une augmentation des maladies à l'intérieur des établissements.

Des élèves de l'école Alert Bay Mission School, Colombie-Britannique, v. 1885 (George M. Dawson/ Bibliothèque et Archives Canada/PA-037934).

1831

L'Institut mohawk devient le premier pensionnat indien, à Brantford en Ontario. Au début, l'école n'admet que des garçons. En 1834, les filles sont admises.

1844

La Commission Bagot propose que la séparation des enfants autochtones de leurs parents soit la meilleure façon de réussir l'assimilation. Elle recommande aussi que l'Institut mohawk soit considéré comme un modèle pour les autres pensionnats indiens.



1867

CONFÉDÉRATION DU CANADA

Confédération du Canada – Sous la *Loi de la Constitution (Acte de l'Amérique du Nord britannique)*, les Autochtones et les terres réservées aux Autochtones deviennent une responsabilité du gouvernement fédéral, tout comme l'éducation.

▲ "Les Pères de la Confédération," par Rex Woods. La toile originale, de l'artiste Robert Harris, a été installée dans les édifices du Parlement en 1883 et détruite durant l'incendie de 1916. Cette image est une reproduction, commandée afin de souligner le centenaire du Canada (Bibliothèque et Archives Canada/1967-49-11).

1884

Des amendements à la *Loi sur les Indiens* de 1876 donnent lieu à la création de pensionnats indiens financés et gérés par le Gouvernement du Canada et les Églises romaines catholiques, anglicanes, méthodistes, presbytériennes et unies. Le Gouvernement du Canada interdit aussi toutes les cérémonies autochtones.



# LIGNE DU TEMPS (SUITE)

1907

Après avoir visité 35 pensionnats indiens, le Dr P. H. Bryce, médecin-chef du ministère de l'Intérieur et des Affaires indiennes (1904–1921), révèle que les enfants autochtones meurent à un rythme alarmant. Bryce suggère que le taux de mortalité pourrait être aussi élevé que 42 %.



1900

1920

Le surintendant général adjoint des Affaires indiennes Duncan Campbell Scott rend la fréquentation des pensionnats indiens obligatoire pour tout enfant autochtone entre sept et seize ans.

◀ Duncan Campbell Scott, v. 1915 (Bibliothèque et Archives Canada / C-003187 / Dupras & Colas).

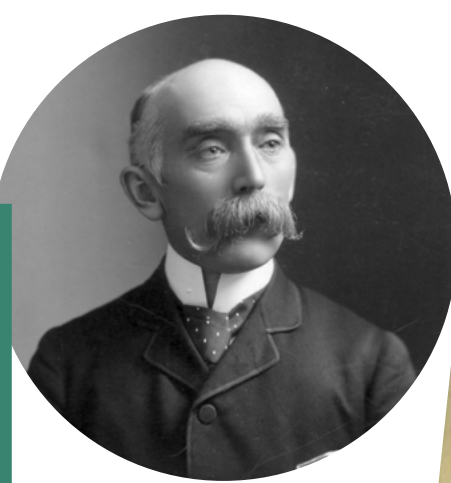
▼ Des garçons plantant dans des champs à l'extérieur de l'école, pensionnat indien Portage la Prairie, v. 1930 (Archives des Églises unies du Canada, #86.158P/53).

ANNÉES 1930

Le système des pensionnats indiens a un réseau de 80 à 90 écoles avec plus de 17 000 inscrits.

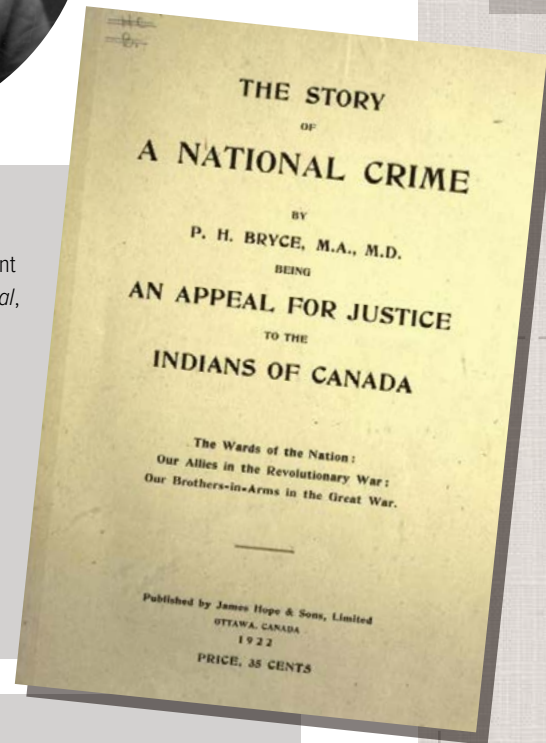


Des garçons regardant la télévision au pensionnat indien Portage la Prairie, v. 1960 (Archives des églises unies du Canada / #86.158P/53).



◀ Le Dr P. H. Bryce, v. 1920 (Bibliothèque et Archives Canada/ Topley Studio/PA-042966).

▼ Le rapport de 1922 du Dr P. H. Bryce sur les conditions dans les pensionnats indiens (Bibliothèque et Archives Canada/James Hope and Sons Ltd.).



1922

Le Dr P. H. Bryce, en publiant *L'histoire d'un crime national*, révèle la suppression par le gouvernement des informations concernant la santé des peuples autochtones. Bryce affirme que Scott néglige les besoins de santé des Autochtones et remarque un « mépris criminel des promesses des traités ».

1955

Le gouvernement fédéral étend le système des pensionnats indiens et des auberges aux Inuits dans le Grand Nord.

Photo de famille personnelle de Chanie « Charlie » Wenjack (grâce à Pearl Achneepineskum).

17 NOVEMBRE 1966

Le jury du coroner rend son verdict dans la mort de Chanie « Charlie » Wenjack (voir page 9). Parmi les recommandations, on retrouve qu'« une étude devrait être conduite sur l'état actuel de l'éducation et de la philosophie indienne. Est-ce juste? »



1960–1980 LA RAFLE DES ANNÉES 60

Alors que les pensionnats indiens ferment, des milliers d'enfants autochtones sont retirés de leurs familles par des travailleurs sociaux des gouvernements fédéraux et provinciaux et sont placés dans des familles d'accueil. Ces maisons sont souvent non autochtones. Certains enfants sont même envoyés à l'extérieur du Canada.

1969

L'accord entre les Églises et le Gouvernement du Canada arrive à sa fin, avec le ministère des Affaires indiennes assumant désormais la responsabilité des pensionnats restants. Le transfert de quelques pensionnats vers les bandes locales commence.

1991

Le premier ministre Brian Mulroney lance la Commission royale sur les peuples autochtones, qui comprend 7 commissaires. Le rapport est remis en 1996.

1996

Le Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones recommande une enquête publique sur l'effet des pensionnats indiens sur les générations subséquentes. Le document de 4 000 pages émet 440 recommandations demandant des changements dans les relations entre les peuples autochtones, les personnes non autochtones et le Gouvernement du Canada.

2000

1 JUIN 2008

Le gouvernement canadien autorise la Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR) à documenter la vérité et à informer tous les Canadiens au sujet de ce qui s'est passé dans les pensionnats indiens.

► Phil Fontaine (droite), le chef de l'Assemblée des Premières Nations, observe alors que le premier ministre Stephen Harper offre des excuses officielles après à plus d'un siècle d'abus et de pertes culturelles impliquant les pensionnats indiens lors d'une cérémonie à la Chambre des communes sur la colline du Parlement à Ottawa, le 11 juin 2008 (La Presse canadienne/Tom Hanson).

11 JUIN 2008

Le premier ministre Stephen Harper publie une déclaration d'excuses au nom du Gouvernement du Canada aux anciens élèves des pensionnats indiens.

2015

Le CVR publie son rapport, *Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir*, qui documente les expériences tragiques d'approximativement 150 000 élèves des pensionnats indiens. Ce rapport comprend aussi 94 appels à l'action.

1979

12 pensionnats indiens existent encore au Canada, avec 1200 enfants les fréquentant. Le ministère des Affaires indiennes les évalue et crée une série d'initiatives. Parmi elles se trouve un plan pour rendre l'administration des écoles plus éveillée culturellement aux besoins des élèves autochtones.

1900

1991

Grand Chef de l'Assemblée des chefs du Manitoba, Phil Fontaine, parle de l'abus dont il a été victime dans les pensionnats indiens.

► Pensionnat indien Gordon, Punnichy, Saskatchewan, v. 1930 (Archives de l'Église anglicane du Canada / P75-103-S7-151).



1996

La dernière institution gérée par le gouvernement, le pensionnat indien Gordon, ferme ses portes à Punnichy, en Saskatchewan.

2007–2012

La Convention de règlement relative aux pensionnats indiens verse des compensations aux survivants des pensionnats indiens. Tous les survivants reçoivent le Paiement d'expérience commune, basé sur le nombre d'années pendant lesquelles ils ont fréquenté les pensionnats indiens. Les plaintes d'abus sexuel et physique sont traitées cas par cas.



## MOTS CLÉS ET DÉFINITIONS

**Conséquences prévues :** résultats attendus ou anticipés; conclusion intentionnelle.

**Conséquences imprévues :** résultats et conclusions qui n'étaient pas prévus; ils peuvent avoir été anticipés ou non, mais ne faisaient pas partie du plan original. Note : les conséquences imprévues ne sont pas nécessairement négatives.

▼ Jour de lessive au pensionnat indien Mount Elgin Industrial Institute, v. 1909 (Archives des Églises unies du Canada / #90.162P/1173N).



« Les pensionnats indiens étaient conçus pour éradiquer tout sens d'« indienne ». Ils nous ont privés de la possibilité d'apprendre sur nous-mêmes. »

— Phil Fontaine, ancien chef national de l'Assemblée des Premières Nations

## PERTINENCE HISTORIQUE : ACTIVITÉ DE LA LIGNE DU TEMPS

1. Choisissez dans la ligne du temps 3 à 5 éléments que vous croyez importants dans l'histoire du système des pensionnats indiens au Canada. Gardez en tête la pertinence historique lorsque vous faites vos choix. Expliquez pourquoi vous croyez qu'ils sont importants. Utilisez un tableau comme celui ci-dessous afin de vous aider à organiser vos idées.
2. En paires, choisissez un des événements de votre liste puis visitez *L'Encyclopédie canadienne* pour effectuer une recherche. Déterminez les causes et les conséquences de cet événement. Choisissez 3 **conséquences prévues** et 3 **conséquences imprévues**. Pensez à la pertinence historique de ces causes et conséquences : lesquelles ont eu un effet de plus longue durée? Lesquelles ont affecté le plus de gens? Pourquoi?
3. En regardant la ligne de temps, choisissez 2 ou 3 événements qui reflètent l'opinion émise par Phil Fontaine dans la citation ci-dessus et expliquez vos choix.

ÉVÉNEMENT	ESTIMATION DU NOMBRE DE PERSONNES AFFECTÉES	IMPORTANCE DE L'EFFET Quelle était l'importance de cet événement? À quel point celui-ci a-t-il affecté les personnes impliquées?	DURÉE DE L'EFFET Quelle a été la durée de l'effet de cet événement?

▲ Salle de classe au pensionnat indien St. Mary's, Blood Reserve, Alberta, juillet 1946 (Archives Glenbow / NC-7-746).

▶ Chanie voulait retourner à la maison. Capture d'écran tirée de la *Minute du patrimoine* « Chanie Wenjack ».

## ANALYSE DE PHOTOGRAPHIES HISTORIQUES

La photographie à côté, intitulée « Quewich et ses enfants » a été prise vers 1900 au pensionnat indien Qu'Appelle en Saskatchewan. On ne connaît pas beaucoup d'informations à propos de ces personnes, mais la photographie a souvent été utilisée par le ministère des Affaires autochtones afin de montrer sa confiance envers le système des pensionnats indiens. Examinez la photographie attentivement et répondez aux questions ci-dessous.

1. Que dit cette photographie à propos de la politique d'assimilation? Que pouvez-vous déduire des différences entre les parents et les enfants? Que dit cette photo à propos de la séparation des environnements traditionnels et des modes de vie?
2. Selon vous, quel message le ministère des Affaires indiennes pensait-il véhiculer en distribuant cette image?
3. Quelle impression cette photographie vous fait-elle?



▲ *Quewich et ses enfants*, pensionnat indien Qu'Appelle, v. 1900 (Collection de photographies du Conseil des archives de la Saskatchewan / Fonds Brock Silversides / R-A 22202 #23965).

## COMPRENDRE LES PENSIONNATS INDIENS

« Les enfants se sont rebellés contre cette discipline sévère en fuguant. Attrapés et ramenés, ils sont enfermés dans une pièce avec seulement un matelas au plancher, laissés dans leurs sous-vêtements et nourris seulement au pain et au lait. »

— Ian Adams, « The Indians: An Abandoned and Dispossessed People », *Weekend Magazine*, n° 31, 1965, p. 4 (Anglais seulement)

Selon sa famille, le nom de Chanie Wenjack a été changé pour celui de Charlie par les administrateurs du pensionnat indien Cecilia Jeffrey. Qu'est-ce que cela nous apprend sur la répression et l'assimilation culturelle? Comment cela contribue-t-il aux sentiments de séparation et d'isolement? Selon vous, quels étaient les buts et les effets de ce changement de nom?

En classe, regardez la *Minute du patrimoine* au sujet de « Chanie Wenjack ». Ensuite, en petits groupes, répondez aux questions suivantes.

- A. Pourquoi croyez-vous que Chanie a choisi de se sauver du pensionnat indien? Que cela nous dit-il des conditions auxquelles devaient faire face les élèves dans les pensionnats?
- B. La citation dans la *Minute* « Tuer l'indien dans l'enfant » était souvent utilisée pour décrire le but des pensionnats indiens. Qu'est-ce que cela vous apprend à propos des intentions des politiques qui ont créé le système de pensionnats indiens au Canada?
- C. Pourquoi croyez-vous que la *Minute* est racontée du point de vue de Pearl, la sœur de Chanie? Comment cela est-il lié à la tradition de l'histoire orale? Voir la note sur « La tradition orale » (p. 10).
- D. Quel genre d'impression cette *Minute* sur les pensionnats indiens laisse-t-elle? Comparez-là à ce que vous avez appris à propos des pensionnats indiens grâce à d'autres sources. Pourquoi est-il important d'explorer différentes perspectives et d'utiliser plusieurs sources?
- E. Croyez-vous que cette histoire pourrait être différente si elle était racontée du point de vue du directeur de l'école ou d'un enseignant? Qu'est-ce que cela vous apprend à propos de la perspective historique et de la manière dont nous nous souvenons du passé?

// Identifiez et de définir 5 nouveaux mots dans la *Minute*.

Créez une liste des mots décrivant les sentiments de Chanie; demandez-leur aussi de créer une liste de mots décrivant leurs propres réactions émotionnelles à ce qu'ils voient.

### // MODIFICATIONS

Demandez aux élèves de choisir 2 ou 3 événements de la ligne du temps qu'ils croient pertinents. Demandez aux élèves de travailler en paires afin de choisir l'un des événements nommés, de faire une recherche à son sujet sur le site de *L'Encyclopédie canadienne* et, après avoir choisi un article, de remplir le tableau des 5 questions de base pour organiser leurs idées.

Vous pouvez aussi demander aux élèves de choisir 5 événements et de les réécrire avec leurs propres mots; vous pouvez aussi leur demander de choisir 5 mots nouveaux pour en créer les définitions.

## LA TRADITION ORALE

Les sociétés autochtones en Amérique du Nord ont depuis longtemps fait confiance en la transmission orale des histoires, récits, leçons et autres connaissances afin de garder des notes historiques, d'enregistrer des ententes et de maintenir leurs cultures et identités. Le discours occidental valorise les mots écrits plutôt que l'oral, et jusqu'à récemment, les sociétés avec des traditions orales étaient considérées comme des peuples sans histoire. Il y a plusieurs façons d'enregistrer l'histoire oralement, allant des contes et des mythes jusqu'aux récits inscrits dans la performance comme la danse ou le tambour. La plupart des sociétés orales ont adopté le mot écrit comme outil de documentation, d'expression et de communication, bien que plusieurs dépendent encore des traditions orales et accordent énormément de valeur à la transmission orale des connaissances comme un élément clé de leurs cultures et sociétés.

(Adapté du site web *Indigenous Foundations* à l'Université de Colombie-Britannique et de *L'Encyclopédie canadienne*.)

Thomas Moore, pensionnat indien de Regina, v. 1874  
(Bibliothèque et Archives Canada/NL-022474).

## COMPRENDRE LE TERME « GÉNOCIDE CULTUREL »

« C'est la destruction absolue de nos modes de vie, nos langages, nos familles et nos identités. De mon point de vue, il s'agit d'un énorme pas dans la bonne direction que d'appeler cela un génocide culturel. C'est le point de départ d'un processus beaucoup plus vaste de sensibilisation, de reconnaissance et de réconciliation. »

— Kahente Horn-Miller (Kanien:keha'ka/Mohawk; assistante professeure à l'École des études canadiennes, Université Carleton)



Le « génocide culturel » est un nouveau terme controversé utilisé afin de faire référence à l'éradication et la destruction intentionnelle d'œuvres et de structures culturelles, l'interdiction d'activités culturelles et l'oblitération de structures sociales enracinées dans des cultures uniques.

Les deux objectifs primaires du système des pensionnats indiens étaient de retirer et d'isoler les enfants de l'influence de leur famille, traditions et cultures, et de les assimiler à la culture coloniale européenne, causant la fin des peuples autochtones en tant qu'entités légales, culturelles, sociales, religieuses et raciales distinctes au Canada. Ces objectifs étaient basés sur la croyance que les cultures et croyances spirituelles autochtones étaient inférieures à la culture européenne blanche. De plus, plusieurs croyaient qu'à moins que les Autochtones ne soient assimilés dans la culture dominante canadienne, ils étaient destinés à tous mourir alors que la civilisation allait naturellement et inévitablement continuer à se développer. En juin 2015, la Commission de vérité et réconciliation a désigné le système des pensionnats indiens comme « une politique de génocide culturel. » (*Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir*, p. 136)

## UNE LIGNE DU TEMPS DE LA RÉCONCILIATION

« Dès le début, cette commission a mis l'emphasis sur le fait que la réconciliation n'est pas un événement unique et ponctuel; il s'agit d'un voyage multigénérationnel qui implique tous les Canadiens. »

— *Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir*, Commission de vérité et réconciliation du Canada, p. 209

Dans les années 1980 et 1990, les survivants ont commencé à parler des abus dont ils avaient été victimes dans les pensionnats indiens. Ils ont poursuivi le Gouvernement et les Églises impliquées afin d'obtenir des compensations pour les dommages causés. En 2001, 78 500 personnes avaient comparu devant les tribunaux ou se préparaient à le faire. La plupart de ces personnes travaillaient ensemble dans plusieurs recours collectifs.

Face à un déluge de longues batailles judiciaires, le Gouvernement du Canada et les Églises ont conclu un règlement négocié avec les survivants des pensionnats indiens. Le résultat fut la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens conclue en 2005. Elle a été ratifiée par les tribunaux provinciaux en 2006 et mise en œuvre en 2007.

Vous pouvez en lire plus au sujet de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens [ici](#).

Une image d'un garçon dans une robe noire nous observe depuis un mur du pensionnat indien St. Michael à Alert Bay, en Colombie-Britannique, désormais démolie (UC Observer, juin 2015, Pieta Woolley, utilisé avec autorisation).

L'un des héritages de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens a été la création de la Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR) en 2008. La CVR a livré son rapport final en décembre 2015. Plus de 6 750 personnes ont livré des témoignages à la Commission.

La CVR a émis 94 recommandations, ou appels à l'action, qui sont des actions spécifiques grâce auxquelles la société canadienne pourrait réparer les injustices vécues par les peuples autochtones, particulièrement concernant l'héritage du système de pensionnats indiens. Plusieurs des appels à l'action demandent au Gouvernement du Canada d'agir, alors que d'autres incluent les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux. Plusieurs appels à l'action demandent aux Canadiens d'honorer l'héritage des pensionnats indiens et d'aider à réparer les injustices grâce à des actions concrètes.

Vous pouvez en lire plus au sujet de la [Commission de vérité et réconciliation](#) sur *L'Encyclopédie canadienne*.

Vous pouvez aussi lire le rapport complet de la CVR [ici](#).

Des participants à la Marche de la réconciliation avancent vers Queen's Park à Toronto, en Ontario, le 31 mai 2015 (Newzulu/Lars Paronen).

En paires ou en petits groupes, réfléchissez aux questions suivantes :

1. Lisez l'article de *L'Encyclopédie canadienne* au sujet de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens. Quels ont été les principaux résultats de la convention? Résumez les 5 éléments qui ont été convenus.
2. Comment êtes-vous impliqués dans le parcours de la réconciliation? Avez-vous participé à des activités qui ont commémoré les élèves des pensionnats indiens et leurs familles? Avez-vous participé à des projets ou des événements qui ont honoré les cultures autochtones? (Pensez au fait qu'en ce moment, vous apprenez des choses au sujet des pensionnats indiens.)
3. Est-ce qu'une meilleure compréhension de cette partie de l'histoire du Canada est importante pour vous et votre propre parcours de réconciliation?
4. Que pouvez-vous réaliser pour aider à faire de la réconciliation une réalité? Un endroit où vous pouvez trouver des suggestions est le site web de la CVR.

### LECTURE ADDITIONNELLE

« Ça me tient à cœur » - [trc.ca/websites/reconciliation/index.php?p=460](http://trc.ca/websites/reconciliation/index.php?p=460)

« Je ne pouvais pas oublier : réflexions sur la vérité et la réconciliation », par l'auteure Lee Maracle - [encyclopediecanadienne.ca/fr/article/je-ne-pouvais-pas-oublier-reflexions-sur-la-verite-et-la-reconciliation](http://encyclopediecanadienne.ca/fr/article/je-ne-pouvais-pas-oublier-reflexions-sur-la-verite-et-la-reconciliation)

## QU'EST-IL ARRIVÉ AUX PENSIONNATS INDIENS?

Que reste-t-il des 139 bâtiments des pensionnats indiens à travers le Canada? Les reliques physiques du système de pensionnats indiens sont traitées de façon différente à travers le pays. Les communautés sont aux prises avec la question de savoir s'il est mieux de laisser les bâtiments intacts ou de les éradiquer de la face de la planète, ne laissant aucune trace de ce passé sombre. Les bâtiments sont une présence qui rappelle aux survivants le vol de leur culture, de leur langue et de leur identité, les liens familiaux détruits, et pour certains, l'abus sexuel ou physique qu'ils ont enduré. Mais ils peuvent aussi servir de monuments commémoratifs aux survivants et à ceux qui sont morts et de rappel matériel durable pour ceux qui n'ont pas vécu le drame. Certaines communautés ont adopté les structures, les transformant en centres culturels, en bureaux ou en monuments pour rappeler les atrocités commises. D'autres détruisent les bâtiments pour éviter aux survivants de revivre des moments douloureux à la vision du site de leur traumatisme. Certains exemples d'espaces rénovés incluent le centre culturel Woodland (dans l'ancien institut mohawk) à Brantford, en Ontario; le Centre des pensionnats indiens Shingwauk à l'Université Algoma à Sault-Sainte-Marie; et l'Institut Nechi : Centre d'apprentissage autochtone, à St. Albert, en Alberta. Cependant, certaines communautés n'ont pas communiqué avec les survivants et ont démolie ou transformé les bâtiments sans se soucier de l'histoire douloureuse qui s'y rattachait. Aujourd'hui, il ne reste que neuf bâtiments des pensionnats indiens.



### // MODIFICATIONS

Les élèves peuvent lire l'article de *L'Encyclopédie canadienne* sur les pensionnats indiens et créer un tableau des 5 questions de base. Demandez-leur de travailler en paires afin d'entendre leurs réponses et de vérifier leur compréhension. Si vous désirez que les élèves répondent aux questions ci-dessus, demandez-leur de le faire dans la forme avec laquelle ils sont le plus à l'aise.

# DIMENSIONS ÉTHIQUES : CRÉER UNE EXPOSITION MUSÉALE

L'artiste Kahnawake:ronon Michel Beauvais a sculpté le monument aux survivants des pensionnats indiens dans une pierre vieille de 80 millions d'années importée de la côte de l'île Texada. La sculpture dépeint un enfant de la nation shishâh étant enlevé des bras protecteurs de sa grand-mère (Jacob Roberts/Coast Reporter, 24 septembre 2015, reproduite avec autorisation). ▶



Comment devrions-nous nous souvenir des injustices du passé? Alors que nous étudions les pensionnats indiens, nous devons considérer la dimension éthique de notre mémoire du passé et son héritage actuel. Comment peut-on présenter le passé d'une perspective qui n'est pas biaisée? Peut-on montrer différentes perspectives sans stigmatiser? Que devons-nous aux personnes du passé? Comment devons-nous répondre au mal fait dans le passé?

Avec cela en tête, en groupes de quatre, vous ferez une recherche et planifierez l'exposition d'un musée virtuel consacré à l'héritage des pensionnats indiens.

1. Commencez en faisant un remue-méninges avec votre groupe. Prenez des notes de votre planification. Pensez à ce qui crée une exposition marquante. Comment une exposition de musée peut-elle nous toucher, nous faire réfléchir ou nous aider à préserver un souvenir avec succès? Que voulez-vous que les visiteurs retirent de cette visite? Y a-t-il un message général? Comment les monuments commémoratifs peuvent-ils aider à prévenir que des injustices ne se produisent plus dans le futur? Comment la compréhension du passé aide-t-elle à tracer le chemin de l'avenir?
2. Maintenant, commencez votre recherche. Discutez avec les membres de votre groupe des caractéristiques que devrait avoir votre exposition. Dans le cadre de votre recherche, regardez des expositions en ligne créées par des musées ou des monuments liés à des événements similaires de répression ou de génocide qui se sont produits (ex. : Australie, Afrique du Sud, Allemagne). Utilisez votre recherche afin de vous aider à répondre aux questions suivantes. **Quelle histoire voulez-vous que votre exposition raconte?** Visitez le site de *L'Encyclopédie canadienne* et effectuez une recherche sur l'histoire et l'héritage des pensionnats indiens. Vous pouvez aussi visiter le site web du [Centre national pour la vérité et réconciliation](#) et lire les [94 appels à l'action](#) de la [Commission de la vérité et réconciliation](#).

Réfléchissez aux questions suivantes :

"Giniigaaniimenaaning (Regarder vers l'avant)," (Affaires autochtones et du Nord Canada). ▼

La Couverture des témoins, au Musée canadien pour les droits de la personne, se veut un monument national pour reconnaître les atrocités de l'époque des pensionnats indiens, honorer les enfants et symboliser la réconciliation continue, 14 décembre 2015 (La Presse canadienne/John Woods). ▼

- A. Qui sont les principales figures historiques qui devraient être incluses? Quels événements seront présentés? Pourquoi ces personnes et ces événements sont-ils importants dans l'histoire que vous racontez?
  - B. Choisissez-vous une école en particulier à examiner ou une histoire spécifique? Ou aborderez-vous l'héritage des pensionnats indiens dans un éventail plus large?
  - C. Qui consulteriez-vous pour la création de cette exposition (par ex. des historiens, des survivants, des membres de la communauté, des enseignants, etc.)? Quelles voix et perspectives incluriez-vous dans votre exposition? Comment les incluriez-vous?
3. Quelles images clés et quels écrits utiliseriez-vous et pourquoi? Quelles représentations d'objets historiques (photos, vêtements, livres, lettres, etc.) voudriez-vous inclure dans votre exposition?
  4. Créez un plan pour votre exposition virtuelle. Comment présenterez-vous les histoires? Organisez-vous l'exposition par thème ou chronologiquement? Comment organiserez-vous les images et les textes afin de communiquer l'histoire générale de votre exposition? Comment cela affectera-t-il les compréhensions de votre exposition?
  5. En vous basant sur votre recherche, développez une proposition écrite pour votre exposition. Chaque membre du groupe devra aussi écrire un paragraphe d'une réflexion personnelle, expliquant pourquoi il croit que cette exposition est un pas important pour raconter l'histoire des pensionnats indiens. Est-ce un pas vers la réconciliation? Est-ce un monument dédié au passé, ou crée-t-il des façons d'avancer vers l'avenir? Comment vous sentez-vous à l'idée de raconter cette histoire?



L'une des recommandations du rapport final de la CVR demande au gouvernement d'installer des monuments pour « honorer les survivants et tous les enfants qui ne sont plus jamais retournés dans leurs familles et leurs communautés ». En 2012, un vitrail a été placé bien en évidence dans une fenêtre de l'édifice du Centre sur la colline du Parlement. L'œuvre d'art par l'artiste métis Christi Belcourt est nommée "[Giniigaaniimenaaning \(Regarder vers l'avant\)](#)". Elle commémore l'héritage des élèves des pensionnats indiens et les excuses du Canada en 2008.